

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 7 NOVEMBRE 2024 à 18H00
A SAUMOS (Salle des fêtes)**

A l'ordre du jour :

• Administration Générale

- Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Communautaire du 12 septembre 2024 ;
- Compte-rendu par le Président des attributions exercées en application de la délibération n°98-09-20 du 17 septembre 2020 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire vers le président de la communauté de communes :

FINANCES	
23/09/2024	Décision n°6-2024 – Constitution de provision pour créances douteuses – Budget SPANC
11/10/2024	Décision n°9-2024 - Fongibilité des crédits – Budget PRINCIPAL
23/10/2024	Décision n°10-2024 – Admissions en non-valeur – budget « ORDURES MENAGERES » et budget « SPANC »
HABITAT - OPAH	
30/04/2024	Décision n°7-2024 - OPAH - Signature des arrêtés portant attribution d'une subvention pour les propriétaires occupants éligibles aux aides de l'ANAH : M. Alexandre LAGIERE (AVENSAN)
28/06/2024	Décision n°8-2024 - OPAH - Signature des arrêtés portant attribution d'une subvention pour les propriétaires occupants éligibles aux aides de l'ANAH : M. Clément LAMOTHE (LE PORGE)

- Modification des statuts de la Communauté de Communes Médullienne ;
- Convention triennale de partenariat relative au recrutement et au financement d'un intervenant social au sein de la compagnie de gendarmerie de Lesparre Médoc 2024/2026-Autorisation de signature ;

• **Finances**

- Fonds de concours 2024 – Communes de Moulis-en-Médoc, Brach, Salaunes, Lustrac-Médoc et Sainte-Hélène ;
- Subvention exceptionnelle – Commune de Salaunes ;
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage - convention de mandat pour la perception des recettes - Autorisation de signature ;
- Budget PRINCIPAL 2024 – Décision modificative n°2 ;
- Budget SPANC 2024 - Décision modificative n°1 ;
- Budget annexe « ORDURES MENAGERES » 2024 – Créances admises en non-valeur ;

• **Environnement**

- Plan de Gestion Différenciée des espaces verts sur le territoire- Adoption ;
- Plan de Gestion différenciée des espaces verts sur le territoire – Demande de subvention « fonds vert » ;
- Plan de Gestion des espaces verts sur le territoire – Convention de partenariat 2024-2034 – Communauté de Commune Médullienne et le Parc Naturel régional médoc ;
- Coopération entre la Communauté de Commune Médoc Estuaire et la Communauté de Commune Médullienne dans le cadre de travaux concernant les quais de transfert des 2 collectivités ;
- SPL TRIGIRONDE-Présentation du rapport annuel 2023 ;

• **Spanc**

- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif – Exercice 2023 ;

• **Développement économique**

- Ouvertures dominicales des commerces de détail- Avis Conforme de la Communauté de Communes Médullienne sur la dérogation de la commune de Castelnau pour l'année 2025- Décision- Autorisation ;
- Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) – exercice 2025 : demande de subvention pour la création de la ZAE de BRACH ;
- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) – exercice 2025 : demande de subvention pour la création de la ZAE de BRACH ;

• **Famille et solidarité**

- Convention de partenariat entre le Département de la Gironde et la Communauté de Communes Médullienne pour faciliter l'accès aux droits des publics à travers les Bus France Services-Autorisation de signature ;

• **Ressources humaines**

- Personnel communautaire - mise à jour du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) ;
- Personnel communautaire - création au tableau des effectifs d'un poste rédacteur territorial principal de 1ère classe à temps complet ;
- Personnel communautaire - création au tableau des effectifs d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps complet ;
- Personnel communautaire - suppression de poste au tableau des effectifs ;
- Personnel communautaire - modification du tableau des effectifs ;